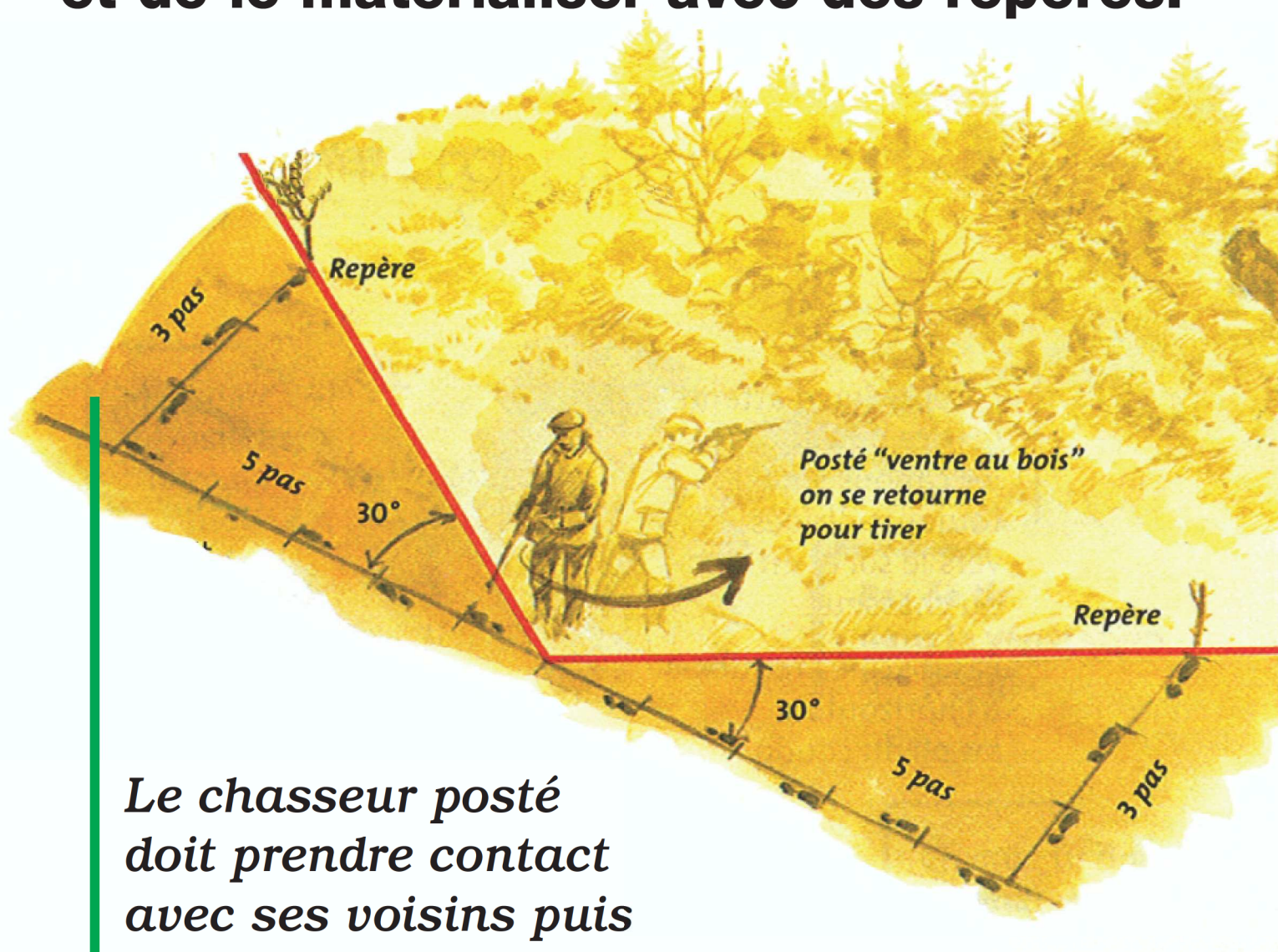


**En battue au grand gibier,
il est impératif de déterminer
un angle de sécurité de 30°
(5 pas de côté et 3 pas en avant)
et de le matérialiser avec des repères.**



*Le chasseur posté
doit prendre contact
avec ses voisins puis
déterminer ses angles de tir et
de sécurité (angle de 30°)
et les directions vers lesquelles
il s'interdit de tirer.*